

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 14 novembre 1939. L'arrêté interministériel portant augmentation de l'effectif du personnel de la Trésorerie de la Côte française des Somalis.

n° 14

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
14 novembre 1940

Numéro JO
n° 518 du 31/01/1940

Date du numéro
31 janvier 1940

VISAS

Le Ministre des colonies et le Ministre des finances, Vu le décret du 6 août 1921 portant organisation générale du personnel dans les Trésoreries coloniales : Vu les arrêtés interministériels fixant le cadre du personnel de la Trésorerie de la Côte française des Somalis du 11 août 1934,

TEXTE INTÉGRAL

Article unique, — Le cadre du personnel de la Trésorerie de la Côte française des Somalis fixé comme suit : — un directeur, fondé de pouvoir : — cinq commis principaux ou commis.

Le Ministre des finances : **REYSAUD** Ministre des colonies : **Georges MAXDEL**.